



Vuarrens info

Février 2011

Mesdames, Messieurs, Chers amis, Chères familles,

Comme vous le savez peut-être, la société de jeunesse de Vuarrens va fêter ses 125 ans en 2012.

A cette occasion, la jeunesse s'est portée candidate à l'organisation du challenge de l' UJGDV.

Vous vous dites peut-être: l'UJGDV quesaquo ?

L'Unions des Jeunesses du Gros de Vaud est une association qui, comme son nom l'indique , regroupe toutes les sociétés de jeunesse du Gros de Vaud. Il est notamment de son ressort d'organiser le téléthon des jeunesses et le challenge de l'UJGDV.

Le challenge est une manifestation qui se déroule du mercredi au dimanche, et qui comprend des animations sportives, récréatives, et de quoi faire la fête une semaine durant.

Après avoir réalisé un petit film de candidature en lien avec le thème choisi (Las Vegas), la jeunesse a été choisie par l'assemblée générale de l'UJGDV pour organiser cette manifestation.

Une fois le challenge en poche, la jeunesse a mis sur pied un « comité de challenge » et l'organisation a pu débuter.

Pour qu'une telle aventure arrive à terme dans de bonnes conditions, nous aurons besoin de votre aide, c'est pourquoi nous vous tiendrons informés de l'évolution des événements via le même biais.

Dans l'intervalle, recevez nos meilleures salutations

La jeunesse de Vuarrens

Agenda

6 février 2011 FC NGDV match aux cartes

18 février 2011 AAV spectacle Les frères Taloches

11 mars 2011 Soirée de la fanfare l'Ondine

12 mars 2011 Soirée de la fanfare l'Ondine

13 mars 2011 10h30 culte à Vuarrens

22 mars 2011 20h00 Conseil général à la grande-salle

L'agenda du Vuarrens-Info est ouvert à tous ceux qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître.

Seuls les 2 ou 3 prochains mois sont publiés ici, pour la suite se référer à notre site internet.

Contact : daniel.bridel@vuarrens.ch

Sudoku

7		6						3
					9			
1		5			6		9	2
			7	5	4			
			3	9		4	6	5
		3			1			
		4			7	3		6
9					3		4	
	3			8		5	1	9

moyen

3		9			7			5
							1	7
		1			8	6		
8							3	
		3	4		2	9		
	4							2
		5	7			2		
7	9							
6			3			4		8

diabolique

Espace publicitaire

 **RAIFFEISEN** 

www.taloché.com

LES FRERES TALOCHE
NOUVEAU SPECTACLE



Vuarrens
www.vuarrens.ch/aav

18 février 2011
20h30
portes 19h30

CHF 35.- 077 426 92 03

Transports GRATUITS
Echallens-Vuarrens

 *la ligne verte*

Réservez votre table

MOULES DE BOUCHOT
à la **marinière**

mijotées dans du vin blanc, échalotes, ail, thym et ...
Servies avec pommes frites
et une salade panachée.

à GOGO

La Portion 26.00

32.50

Lion d'Or - 1418 Vuarrens
Réservation 021 887 76 33


Remerciements

Les organisatrices du retour d'Arthur le sapin dans notre village en décembre dernier, remercient les personnes qui par leur présence ont activement participé à ces soirées festives.

Un grand merci pour la mise à disposition du char ainsi qu'aux chauffeurs qui ont toujours amené Arthur au bon endroit et au bon moment.

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus pour une prochaine édition.

Sarah, Muriel, Francine, Anne-Laure



Naissance

Heiniger Loann
né le 17 janvier 2011

Les heureux parents sont
Heiniger Mélanie & Laurent
Ch de la Crosette 5
1418 Vuarrens



Déclaration d'impôt 2010

Pour la huitième année consécutive, chaque contribuable vaudois pourra remplir sa déclaration d'impôt au moyen du logiciel informatique VaudTax.

Ce logiciel connaît un succès croissant totalisant quelques 240'000 utilisateurs à ce jour, qui sont d'ailleurs nombreux à le télécharger depuis notre site internet

www.vd.ch/impots

Le CD-Rom se trouve également dans les agences BCV, dans les offices et bureau d'impôts ainsi qu'au bureau communal. Il est gratuit.

Impôt sur les chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont
tenus d'annoncer au contrôle des habitants, jusqu'au
1er mars 2011 dernier délai :

1. Les chiens achetés ou reçus en 2010
2. Les chiens nés en 2010 et restés en leur possession
3. Les chiens abattus, vendus ou donnés en 2010
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés

Les chiens déjà inscrits en 2010 et restés chez le même propriétaire n'ont pas
besoin d'être réinscrits.